

Législatives : Job ?

Candidat Blanc : Job ?

Enfin, tous les détails sur votre job, votre investissement personnel, en tant que candidat blanc pour les élections législatives.

Les seules choses obligatoires en tant que candidat que nous vous demandons seront de :

- Recruter vos collègues de campagne (candidat, suppléant et/ou mandataire).
- Réaliser les différentes déclarations en préfecture.
- Coller les affiches sur les panneaux officiels.
- Fournir une photo de vous avec un bulletin blanc ainsi qu'un petit texte d'accompagnement.

Vous pouvez bien évidemment **participer plus activement** à la campagne :

- En distribuant des tracts et prospectus,
- En organisant des RDV Blanc ([exemple ici](#)),
- En faisant vivre le site internet de votre campagne,
- En contactant les médias locaux, ...

Quelque soit votre temps disponible,

l'investissement de chacun sera bénéfique à tous !



Candidat Blanc : Et s'il est élu ?

Contrairement au projet Présidentielle, **le candidat blanc n'est pas démissionnaire**. En tant qu'élus à l'Assemblée Nationale, votre mission sera en effet de défendre un projet de loi en vue de la reconnaissance du vote blanc comme voix exprimée.

Lorsque le code électoral sera modifié et seulement à ce moment là, votre mission sera achevée, **vous vous**

engagez à démissionner de votre mandat.